# 

* Datum : 27-05-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004764677
* Auteur :

Justice de paix du canton de Marche-en-Famenne-Durbuy,;siège de Marche-en-Famenne
Suite à la requête déposée le 24 mars 2004, par ordonnance du juge de paix du canton de Marche-en-Famenne-Durbuy, siège de Marche-en-Famenne, rendue le 11 mai 2004, M. Christophe Charles Ghislain Teise, né à Aye le 14 septembre 1976, maçon, domicilié rue des Combattants 44, à 6900 On, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me David Verday, avocat, dont le cabinet est sis allée du Monument 7, à 6900 Marche-en-Famenne.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Anne Goffin.